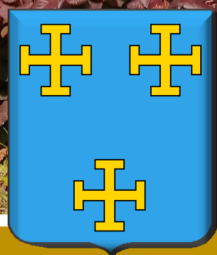


(N°9) - NOVEMBRE - DECEMBRE - 2021

la Gazette

TRONVILLOISE

BULLETIN MUNICIPAL



- SOMMAIRE -

Le mot des élus - Présentations - Etat civil - Délibérations - Vie du village - Hommage
Patrimoine et Environnement - Vue sur... - Informations - Parole de Tronvillois -

- LE MOT DES ELUS -

« Chères Tronvilloises, chers Tronvillois,

Vous avez entre les mains la dernière gazette de l'année 2021 , une gazette riche en informations. Le conseil municipal veut remercier publiquement M. Olivier TREMOUILLER qui a travaillé gratuitement pour la création du site internet de la commune. Nous vous invitons à découvrir son travail en vous rendant à la rubrique "Etes-vous connecté(e) avec la commune ?

Nous vous retrouverons avec plaisir en janvier 2022 pour la prochaine gazette, et si les conditions nous le permettent le vendredi 14 janvier à la salle des fêtes à l'occasion des vœux du maire !

- PRÉSENTATION -

- ISABELLE DUBOY - Conseillère municipale -

Je suis conseillère municipale déléguée à la vie associative, culturelle et sportive. Agée de 58 ans, j'habite Tronville-en-Barrois depuis 30 ans. J'ai deux enfants et deux petits-enfants.

Je travaille en collaboration avec Claudine BARBIERI l'adjointe à la vie associative culturelle et sportive. Je suis en charge du patrimoine . J'aime la photographie et en particulier mettre en valeur notre belle mairie !



- PAULINE PREAUX - ATSEM



Je m'appelle Pauline Préaux, j'ai 34 ans, j'habite à Ligny en Barrois. Je suis actuellement ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) à l'école du Bouvret depuis 2 ans. Mon métier consiste à faire évoluer les enfants, les aider dans toutes leurs tâches du quotidien, mais aussi à les câliner quand ils ont un chagrin. En plus d'être ATSEM, je suis également animatrice au centre de loisirs et aux mercredis récréatifs.

- ETAT CIVIL -

NAISSANCES

Marius LHUILLIER -
29 septembre

*Félicitations aux parents et
bienvenue au nouveau-né*

DÉCÈS

Annie BARRERE née SOQUET-JUGLARD (73 ans) - 10 septembre
Francette de CHARDON - 16 octobre

Toutes nos condoléances aux familles et aux proches

- DÉLIBÉRATIONS -

Conseil du 6 octobre 2021

■ **CREATION PLACE DE TAXI** : Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la création d'une troisième place de taxi sur la commune au 9 rue du filage au profit de la société LVS Premium.

■ **LOCATION TERRAIN** : Après délibération, le conseil municipal autorise le maire à signer une convention d'occupation temporaire d'un terrain situé parcelle n° 118, Section AI, Lieudit « Usine Rhovyl » d'une surface de 59 ares et 33 ca avec la société GRTgaz. La convention est conclue pour une durée de 9 mois, renouvelable, à compter du 01 mars 2022 pour un montant mensuel de 1 000 €.

■ **REGLEMENT CONCOURS MAISONS ET BALCONS FLEURIS** : Après délibération, le conseil municipal valide la modification du règlement au concours des maisons et balcons fleuris 2021 ainsi que les montants des différents prix attribués.

■ **LOCATION CANTINE** : Après délibération, le conseil municipal valide le règlement de location de la restauration scolaire ainsi que les tarifs de location à compter du 01^{er} novembre 2021.

■ **STATIONNEMENT ETANG DE LA GARENNE** : Le règlement actuel interdit à tout véhicule, toute circulation au-delà de la première barrière ONF au niveau du parking 1, sauf pêcheurs, chasseurs, affouagistes... Après délibération, le conseil municipal valide la modification du règlement de stationnement au niveau de la cabane de chasse - étang de la Garenne à savoir le déplacement de la seconde barrière et la pose des panneaux de circulation.

■ **TARIFS CANTINE** : Après délibération, le conseil municipal valide la modification des prix des repas de la restauration scolaire à savoir : 4,40 € au lieu de 4,35 € pour les enfants tronvillois et 4,80 € au lieu de 4,72 € pour les extérieurs à compter du 01.01.2022.

■ **NUMEROTATION HABITATIONS RUELLE DE L'ORNAIN** : Il convient d'établir la numérotation des habitations de la ruelle de l'Ornain.

En effet, le numérotage des voies communales relève de la compétence du Conseil Municipal qui, dans le cadre de ses attributions prévues par l'article L.2121-29 du CGCT, règle par ses délibérations les affaires de la commune.

En vertu de l'article L.2213-28 du CGCT, « Dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles ».

Le numérotage constitue une mesure de police générale que le Maire doit exercer pour des motifs d'intérêt général.

Après délibération le conseil municipal valide l'attribution des numéros d'habitations suivants : Lot 1 : numéro 1, Lot 2 : numéro 3, Lot 3 : numéro 5, Lot 4 : numéro 7, Lot 5 : numéro 9, Lot 6 : numéro 11.

■ **PROJET RUE DU STADE, GRANDE RUE** : Après délibération, à 3 voix pour, 5 voix contre, 6 abstentions et 1 absent, le conseil municipal ne confirme pas sa volonté de débiter une partie des travaux d'enfouissement en 2022. Le conseil municipal souhaite obtenir un programme pluriannuel des travaux ainsi que des éléments financiers.

- VIE DU VILLAGE -

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Depuis le 19 septembre dernier, le Conseil Municipal des Jeunes (dit CMJ) est installé. Il se compose de 11 jeunes tronvillois de 8 à 13 ans. Lina, Clovis, Sacha, Héline, Eden, Valentin, Nathan, Inès, Isatis, Noah et Laëlle ont été récompensés de leur victoire par le Conseil Municipal.

Du sport à l'écologie en passant par les fêtes et cérémonies... Retrouvez le CMJ dans la rubrique de la gazette qui lui sera dédiée.



Nettoyons la nature!

Le samedi 23 Octobre a eu lieu leur première action : « Nettoyons la nature », qui a rassemblé les tronvillois, du plus jeune au plus âgé ! La jeune équipe est déjà pleine d'idées (cérémonie du 11 novembre, Saint Nicolas avec Tronville Animation, etc...). Nous nous réjouissons de les voir accomplir leurs projets et les soutenons dans leurs actions.



CONCOURS MAISONS BALCONS FLEURIS

Le 29 octobre a eu lieu la remise des prix du concours. Cette année, 11 lauréats ont reçu un chèque cadeau à valoir à la jardinerie Leclerc à Bar le Duc. Nous remercions tous les tronvillois qui ont fleuri avec goût, passion, leur maison, façade ou balcon et ont participé à l'embellissement de la commune.

REGROUPEMENT D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)



Le RAM s'est regroupé au sein des locaux du centre aéré, afin de créer un moment d'échange et de partage entre les assistantes maternelles et les petits. Cette occasion permet également de mettre en place des activités pluridisciplinaires pour les enfants (motricité, éveil, divers jeux et activités). Les parents employeurs d'assistante maternelle peuvent également participer à ces journées afin d'observer l'évolution de leur enfants en dehors du schéma habituel de garde. JEUDI 18/11 de 9h30 à 11h (éveil) et VENDREDI 26/11 à 19h15 spectacle - LOCAUX CENTRE DE LOISIRS Informations au 03.29.71.37.21 ou ram@cias.meusegrandsud.fr



RÉPONSES AUX CHARADES DE LA RENTRÉE - Gazette n°8

- > Mon premier peut se faire au milieu en se coiffant
RAIE
- > Mon deuxième écrit sur le tableau noir **CRAIE**
- > On est mon troisième quand on repose sur son der-
rière **ASSIS**
- > Mon quatrième est un pronom personnel indéfini **ON**
 - >> Mon tout est une pause accordée aux élèves
RÉCRÉATION
 - > Mon premier conduit parfois les enfants à l'école **CAR**
 - > Ne mets jamais tes pieds sur mon deuxième, cela ne se fait pas. **TABLE**
 - >> Mon tout se porte pour aller à l'école **CARTABLE**
- > Mon premier est un fleuve d'Italie **PÔ**
 - > Mon deuxième est un fleuve d'Espagne **TAGE**
 - >> Mon tout est synonyme de « soupe » et non de « paix »
POTAGE

- HOMMAGE -

FRANCETTE DE CHARDON



Francette est née le 23 mai 1956 à Alger. 5^{ème} d'une fratrie de 6 enfants, sa famille regagna la France après la mort de son père et l'indépendance de l'Algérie.

Elle fut ensuite élevée à Verdun où elle grandit et fit des études dans le paramédical. Elle fit la connaissance de Patrice de Chardon qu'elle épousa en mars 1977. De cette union, naîtront 3 enfants et 8 petits enfants qui comblaient Francette de bonheur.

Plus tard, Francette et Patrice s'installèrent sur Tronville en Barrois et elle choisit de devenir Famille d'accueil. Beaucoup d'enfants furent accueillis et considérés comme membres à part entière de la famille. C'est à ce moment que Francette s'est impliquée dans la vie du village. A l'école tout d'abord, où elle se rendait disponible pour aider et accompagner les élèves. A la mairie également où elle fut conseillère municipale. Et

dans ses loisirs où elle pratiquait le tennis et la danse pour son plus grand plaisir. Elle fut d'ailleurs la présidente de l'Odyssee pendant de nombreuses années, son investissement et son dévouement à l'association furent très appréciés de tous.

Francette était aimée de tous les gens qui la connaissaient pour sa gentillesse et sa générosité. Elle s'est éteinte le 14 octobre après 4 années de combat contre une terrible maladie où elle a fait preuve d'un courage exemplaire. Nous nous associons à la douleur de sa famille et de ses proches et leur adressons nos plus sincères condoléances.

- PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT -

RELIQUAIRE SAINT LUCIEN

Exposé dans le chœur de l'église à l'architecture militaire, le reliquaire est daté du 3ème quart du XVIII^{ème} siècle et 1er quart du XIX^{ème} siècle. Les reliques de Saint Lucien, Saint Tranquille, Saint Honoré, Saint Germain, Saint Félicisme et Saint Prospérat sont conservées à l'intérieur. Il est inscrit au titre des monuments historiques par arrêté du 12 février 2010. Endommagé par le temps, l'humidité et une infestation d'insectes, il était urgent de le restaurer. La commune, soucieuse de préserver notre patrimoine, a lancé l'intervention. L'Etat donne une subvention de 50% du montant HT. Pour cette dépense imprévue, la commune a passé une convention avec la Fondation du patrimoine, une collecte de dons est lancée. Vous pouvez donner le montant que vous voulez soit en ligne : www.fondation-patrimoine.org/77896 soit en venant chercher un dépliant à la mairie ou chez nos commerçants et ce don est déductible des impôts.



Montant des travaux

5 100 € HT

Objectif de collecte

2 500 €

Début des travaux

2^{ème} semestre 2021

LE COTINUS OU L'ARBRE AUX PERRUQUES



Avez-vous déjà remarqué cet arbre qui fait la une de notre gazette ? Vous pourrez découvrir ses jolies couleurs lors d'une balade automnale en passant par le square Jean Moulin. C'est un Cotinus ou arbre aux perruques en français, arbuste de la famille des Anacardiacees comme le sumac par exemple.

Originaire d'Europe, de Chine et d'Amérique, cet arbuste se couvre dès le mois de mai de milliers de fleurs en pédicelle et formant un incroyable aspect plumeux. Ses fleurs sont blanches ou rouges en fonction des variétés ou des espèces. Son feuillage caduc est également très agréable par sa couleur pourpre pour la plupart des variétés.

- VUE SUR... -

BIBLIOTHEQUE CHARLES DILLIES

Savez vous que Tronville possède une jolie bibliothèque ?

Dans un environnement chaleureux et spacieux, les adultes trouveront, parmi un choix de plus de 3000 livres, ROMANS, B.D., MANGAS, ROMANS POLICIERS et DOCUMENTAIRES, l'ouvrage qu'ils désirent... Les ados et enfants pourront à loisir chercher et dénicher, au milieu de 2000 livres, les "TOUT DOUX"... B.D., petits POLICIERS, MANGAS, DOCUMENTAIRES, leur livre favori. Vous ne trouvez pas ou cherchez un ouvrage particulier ?? Alors vite, rendez-vous sur le site "camelia55.meuse.fr" de la Bibliothèque départementale de Bar-le-Duc... En un "clic", et s'il est disponible, le mercredi suivant, grâce au service PORTEO, votre livre vous

attendra dans votre bibliothèque de Tronville.

Pour une cotisation annuelle (à partir de la date d'adhésion) de 13 € pour une personne et 26 € pour une famille, vous pourrez alors voyager et rêver sans quitter votre fauteuil préféré ! Venez vite rejoindre Elisabeth, Josiane et Jocelyne, au 26 rue de Latte (ancienne école du Bourg).



RENDEZ-VOUS
les **mardis** (hors
vacances scolaires)
et **mercredis de**
16h à 19h



- INFORMATIONS -

NUISANCES SONORES



L'arrêté préfectoral N°2000 - 1269 du 6 juillet 2000 fixe les jours et horaires autorisés pour l'utilisation de machines en extérieur :

du lundi au vendredi de 8h à 12h

et de 14 h à 20 h

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Et il rappelle en article 1 que « tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit. »

En article 2 : « Sont généralement considérés comme bruits de voisinage liés aux comportements, les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir par exemple: des cris d'animaux et principalement les aboiements, des appareils de diffusion du son et de la musique, des outils de bricolage, de jardinage, des appareils électroménagers, » etc...

LOCATION CANTINE



Depuis le 1er novembre, le local de la cantine est disponible à la location. Sa capacité d'accueil de 50 personnes permettra les rassemblements familiaux, amicaux, associatifs...

Tarif à la journée le mercredi (hors vacances scolaires) ou le weekend.

> Réservation en mairie.



FORMEZ-VOUS !

■ Vous avez besoin de passer ou recycler votre PSC1 ? Prenez contact avec la mairie qui vous mettra en relation

■ Mercredi 17 novembre, 2 sessions de la formation « Gestes qui sauvent » sont proposées gratuitement par le SDIS 55 sur la commune 9h-12h et 18h-20h30. Accessible à partir de 10 ans. Les inscriptions se font en mairie.

Etes-vous connecté(e) avec la commune ?



Sur internet : www.mairie-de-tronville.fr



Par mail : contact@mairie-de-tronville.fr

Attention l'ancienne adresse
mairie.tronville@wanadoo.fr

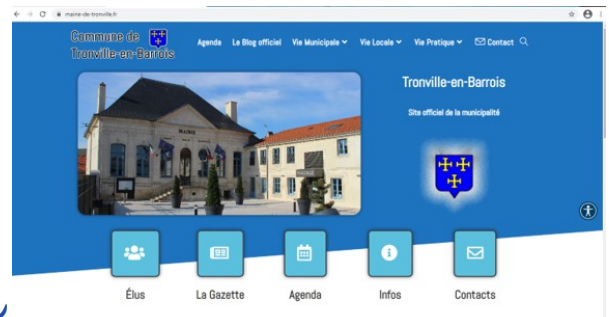
ne fonctionnera plus après le 31 décembre 2021



Via Facebook : [Tronville-en-Barrois Mairie](https://www.facebook.com/ensemblepourtronville)
[@ensemblepourtronville](https://www.facebook.com/ensemblepourtronville)



SCANNEZ MOI



- PAROLES DE TRONVILLOIS -

Chers lecteurs, cet espace vous est dédié. Nous vous donnons la parole, anonymement ou non, faites nous part de vos questions, de vos suggestions, de vos témoignages... Découpez cet encart et déposez le dans la boîte aux lettres de la mairie quand bon vous semble. (Possibilité par mail : contact@mairie-de-tronville.fr).

Nous répondrons à vos questions les plus pertinentes dans la prochaine Gazette. Si vous souhaitez une réponse individuelle par courrier n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées. Dans l'attente de vous lire, à vos plumes...

Votre message :

- Vous ne souhaitez pas une réponse individuelle
- Vous souhaitez une réponse individuelle par courrier ou courriel, remplissez vos coordonnées :**

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Courriel :



- DATES À RETENIR -

JEUDI 11 NOVEMBRE - 10h30 - Rassemblement monument aux morts avec remise de l'insigne de porte drapeau à un jeune tronvillois.

MERCREDI 17 NOVEMBRE - formation « Gestes qui sauvent » - salle des fêtes

JEUDI 18 & VENDREDI 26 NOVEMBRE - RASSEMBLEMENT RAM - Local centre de loisirs

VENDREDI 14 JANVIER - 18h - Vœux du maire - salle des fêtes

- RESTONS CONNECTÉS -



Tronville en Barrois Mairie



contact@mairie-de-tronville.fr



03.29.78.80.66

Numéro d'astreinte en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture)
06.33.87.17.18

Horaires de la mairie : du lundi au vendredi de 9h-12h/13h30-17h30

Agence postale : LUNDI, MERCREDI, VENDREDI : 9h15-12h/13h30-16h15 MARDI, JEUDI 9h15-12h